

Commune de Vieux-Lixheim

## Rapport de présentation de la carte communale



Document annexé à la délibération  
du 22 novembre 2006.

Le Maire,



Bureau d'études  
Jean Georges LAMBERT  
33 rue de Phalsbourg  
67260 Sarre-Union  
tél. : 03 88 00 21 21

DDE / Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
Atelier territorial  
17 quai Wiltzer – BP 31035  
57036 METZ Cedex  
tél. : 03 87 34 34 83

# Sommaire

<b>Milieu physique et naturel</b>	<b>3</b>
Localisation géographique	3
Le relief	7
Occupation des sols et végétation	9
Site et paysage	10
La géologie	12
<b>Contexte socio-économique</b>	<b>13</b>
Démographie communale	13
Taux de variation	13
Structure de la population	14
Structure des ménages	15
Population active	15
Les activités	16
les activités agricoles	16
Autres activités	16
Mode d'agglomération – Morphologie urbaine	18
Typologie et volumétrie du bâti – Identité urbaine	20
Les logements	23
Les services	24
le réseau d'adduction d'eau	24
le réseau assainissement	24
Les équipements	24
les déchets	26
Contraintes communales et supra communales	26
<b>Les enjeux</b>	<b>29</b>
Objectifs de la carte communale	29
Enjeux	29
Projets	30
La PVR	30
<b>Annexe</b>	<b>31</b>
Porter à Connaissance	31

# Milieu physique et naturel

## Localisation géographique

Le village de Vieux-Lixheim est implanté au Sud-Est de la Moselle, dans le canton de Fénétrange. Il est situé à 5 Km au Nord-Est de Sarrebourg, son chef-lieu d'arrondissement. La commune appartient à la Communauté de Communes du Pays de Fénétrange.

Les voies de communication principales qui permettent d'accéder à Vieux-Lixheim sont les RD38 et RD46b qui contournent le village respectivement à l'Est et au Sud. Vieux-Lixheim est proche de voies de communications importantes, le chemin de fer (une gare à Sarrebourg et une à Réding) et la RN4 à 5 Km.

Les communes limitrophes du ban sont :

- Hilbesheim à l'Ouest: 737 ha, 619 hab., densité 84<sup>1</sup>
- Réding au Sud-Ouest : 1163 ha, 2337 hab., densité 201
- Brouviller au Sud-Est : 1110 ha, 389 hab., densité 35
- Lixheim à l'Est : 397 ha, 572 hab., densité 144
- Schalbach au Nord-Est : 1270 ha, 204 hab., densité 23
- Rauwiller au Nord : 492 ha, 187 hab., densité 38

Parmi ces communes, Vieux-Lixheim présente des caractéristiques inférieures, en taille de territoire (637 ha), en population (204 hab. en 1999 et 240 actuellement), en densité (55 hab./Km<sup>2</sup>). Ce dernier chiffre est à rapprocher de la densité du canton établie à 32 hab./Km<sup>2</sup>.

Le territoire de Vieux-Lixheim appartient au bassin versant du Brueschbach qui rejoint l'Isch à Baerendorf. Le ruisseau de la Bettelmatt, affluent du Brueschbach, traverse la commune.

---

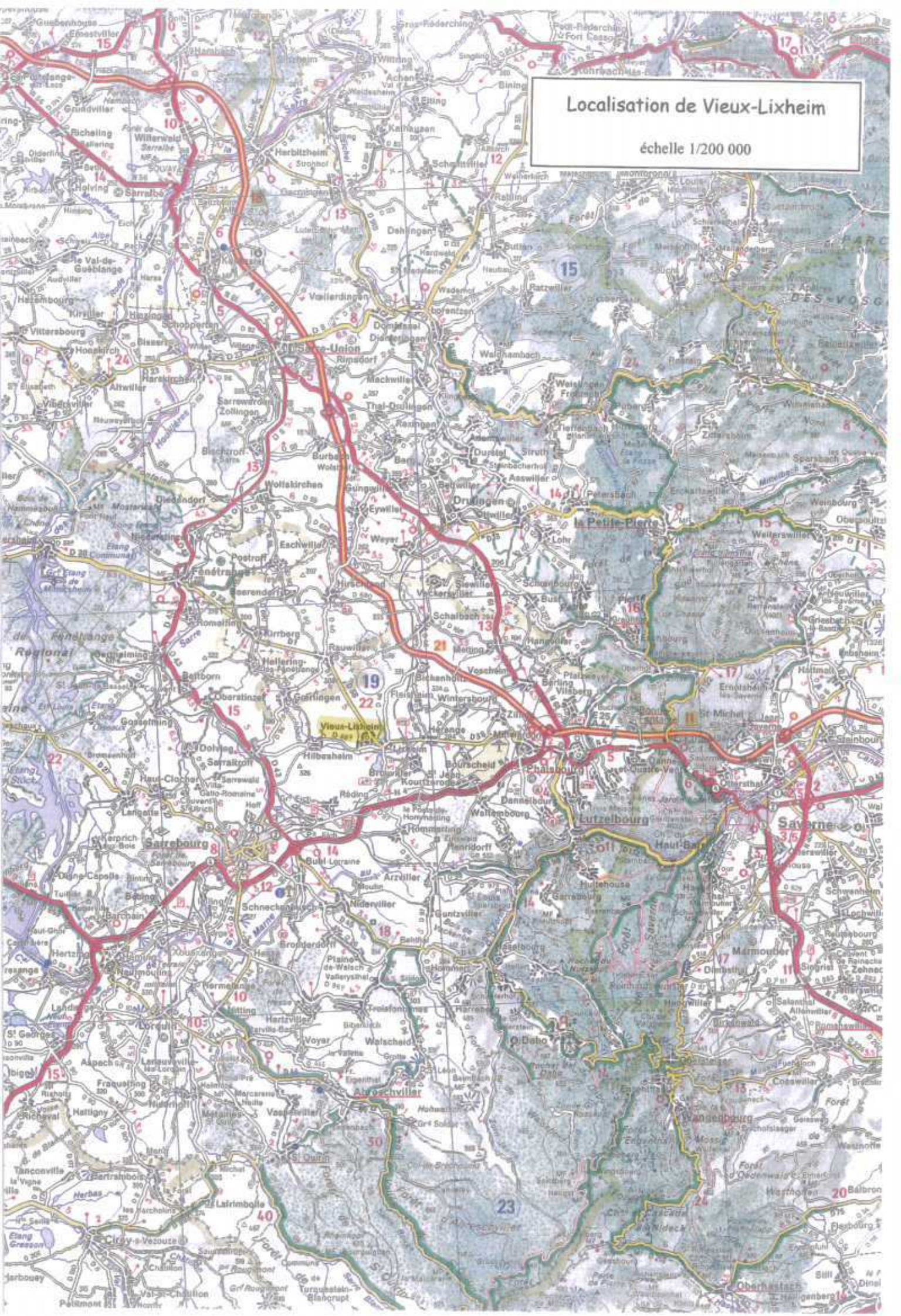
<sup>1</sup> données INSEE 1999 ; les densités sont exprimées en habitants/Km<sup>2</sup>

Situation de Vieux-Lixheim  
en Moselle



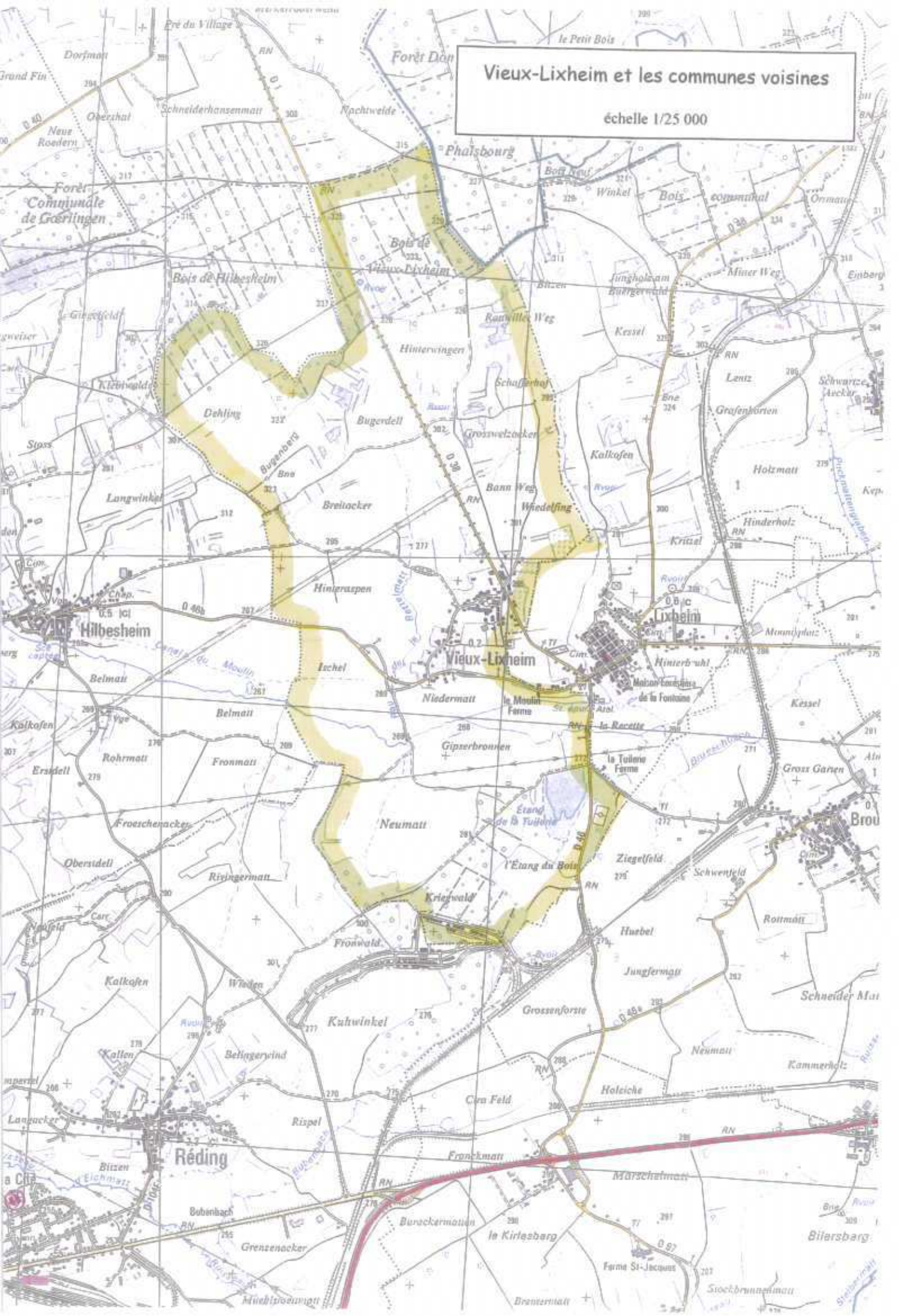
# Localisation de Vieux-Lixheim

échelle 1/200 000



# Vieux-Lixheim et les communes voisines

échelle 1/25 000



## Le relief

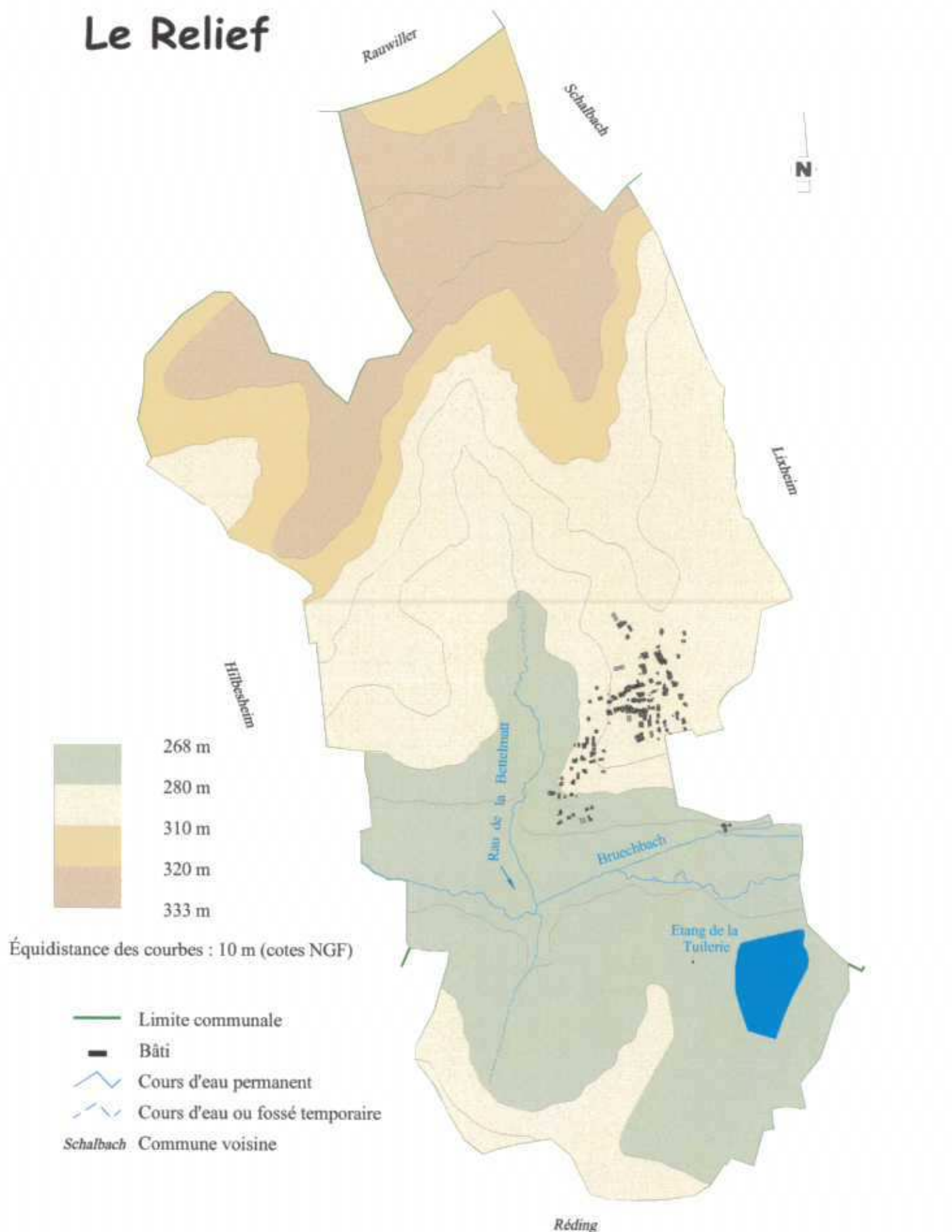
Le relief à Vieux-Lixheim possède une amplitude de 68m environ, entre le point le plus haut, au Nord sur la butte du Bois de Vieux-Lixheim à 337m, et le plus bas, au Sud, dans la vallée du Brueschbach à 269m. Le territoire de la commune possède un aspect vallonné caractéristique du plateau lorrain. La partie Nord est toutefois plus marquée que le Sud. Le plateau y a été creusé par deux ruisseaux et la vallée présente des flancs de pente régulière et symétrique. Au Sud, le relief est plus doux.

Le cours d'eau principal situé sur le territoire est *le Brueschbach*. Sa présence dans le relief est discrète dans la partie Sud du territoire, où il s'écoule d'Est en Ouest. Au Nord, la vallée de son affluent - *le ruisseau de Bettelmatt* d'orientation Nord-Sud - est plus marquée.

Le village s'est implanté en rive droite du *Brueschbach* sur un plateau qui présente une pente légère. Ce plateau domine également deux affluents de ce ruisseau. Cette position s'explique principalement par la volonté de s'éloigner de la plaine inondable.

# Carte communale de Vieux Lixheim

## Le Relief





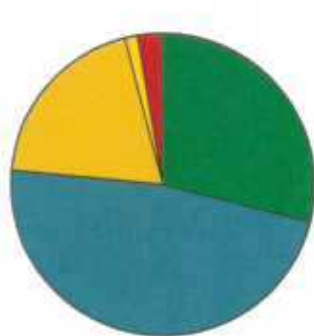
## Occupation des sols et végétation

Trois grands types d'occupation des sols caractérisent la commune de Vieux-Lixheim, les terres labourées, les prés et la forêt. Les terres dominent le territoire avec presque la moitié de la surface (48%), puis viennent les prés (29%) puis les bois (20%).

Le remembrement a fait place à de grandes parcelles offrant de vastes espaces ouverts où alternent prés et terres labourées.



*Dominance des terres labourées – prés dans les parties basses*



- prés
- terres
- bois
- étang
- village

Désignation	Superficie (ha)	%
prés	180,0	29,0%
terres	295,0	47,5%
bois	121,0	19,5%
étang	9,0	1,4%
village	16,0	2,6%
total	621,0	100,0%

La partie Nord du ban rassemble la majorité des terres de culture. Les prés se distinguent entre prés de pâtures et prés de fauche. Ils sont présents à parts égales et dominent le Sud du ban. Le territoire comporte également des vergers clairsemés.

Hormis le Bois de Vieux-Lixheim situé au Nord-Est du territoire et une forêt au Sud, la végétation est essentiellement représentée par un maillage de haies ceinturant les parcelles. La partie Nord du territoire est toutefois bien plus fournie que la partie Sud.

## Site et paysage

A Vieux-Lixheim, le paysage est constitué d'espaces ouverts dominés par les terres de labours. Le relief faiblement ondulé laisse de larges perspectives au regard. Si les parcelles sont de grandes tailles, le maillage de haies particulièrement arborescentes agrémente le paysage et cloisonne l'espace. Les forêts occupent l'arrière-plan dans la plupart des directions. Au Nord, elles sont d'autant plus visibles qu'elles prennent place sur les parties sommitales et rehaussent ainsi leur hauteur.

Le Nord comporte un relief légèrement plus marqué ainsi qu'une végétation plus abondante. Les cours d'eau sont des éléments déterminants car ils donnent au paysage son orientation Sud-Nord. Les flancs de la vallée sont de pentes symétriques, douces et régulières.



*Partie Nord : paysage semi-ouvert maillé de haies - forêt à l'arrière plan*

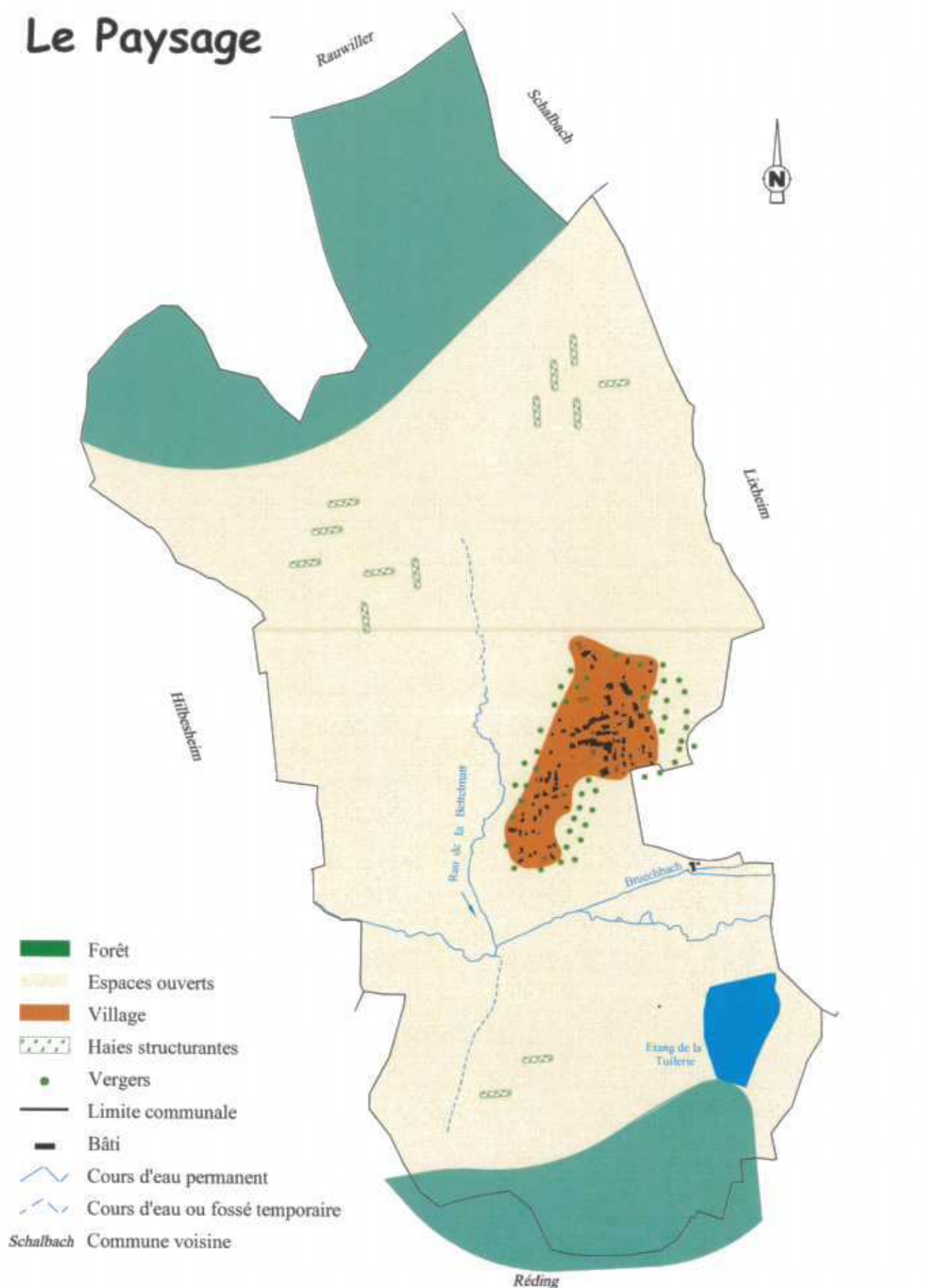
Au Sud, la topographie douce et la végétation moins abondante ne permettent pas au *Brueschbach* de se démarquer.



*Partie Sud : paysages ouverts à la topographie douce*

# Carte communale de Vieux Lixheim

## Le Paysage



## La géologie

Les données sont issues des cartes géologiques de Sarre-Union et Sarrebourg (1/50000). Le ban communal de Vieux-Lixheim se situe dans la partie orientale du plateau lorrain, caractérisée par une succession rapide de couches sédimentaires mise en place au cours du secondaire lors du Trias il y a environ 220 millions d'années. L'ensemble de ces assises présente une disposition monoclinale liée à une faible inclinaison de ces couches vers l'ouest – nord-ouest.

Les formations les plus anciennes se trouvent dans la partie basse du Brueschbach, cours d'eau principal de Vieux-Lixheim et sont rattachées au Muschelkalk ou Calcaire coquillier. On rencontre successivement en remontant les flancs de la vallée, une formation de marnes dolomitiques (t4a et t4b), sur laquelle le village s'est implanté, un front de côte calcaire (t5a) et les couches dites à cératites (t5b) d'origine sédimentaire et principalement composées d'une alternance régulière de bancs calcaires et de niveaux marneux.

Les formations géologiques plus récentes (ère quaternaire), sont localisées sur les zones sommitales du ban où se trouvent des placages de limons fortement argileux (LP) et dans les fonds de vallées du Brueschbach et de ses affluents où se sont accumulées des alluvions récentes d'origine fluviale (Fz).

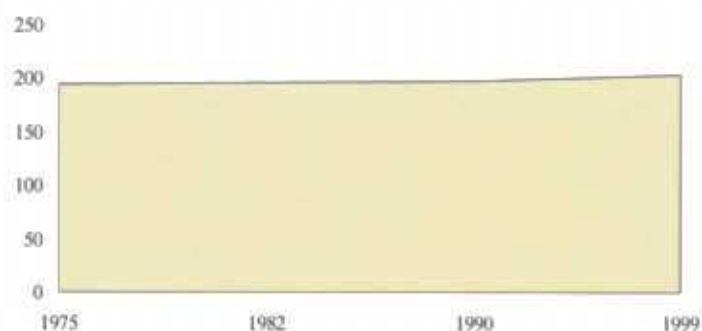


**Le contexte géologique à Vieux-Lixheim**  
D'après les cartes géologiques (Sarre-Union et Sarrebourg) du BRGM au 1/50000

# Contexte socio-économique

## Démographie communale<sup>2</sup>

année	population
1975	194
1982	196
1990	197
1999	204



L'évolution de la population de Vieux-Lixheim est en très léger accroissement depuis les trente dernières années. La population comptait 204 habitants lors du dernier recensement de 1999.

## Taux de variation

Le mouvement démographique s'exprime par un taux de variation annuel (en %), qui résulte de deux composantes :

- le solde naturel ou différence entre les décès et les naissances ; positif, ce solde indique un rajeunissement de la population ;
- le solde migratoire ou différence entre les départs et les arrivées de résidents ; négatif ce solde révèle une faiblesse d'attractivité de la commune.

Période	taux de variation annuel		
	du mvmt naturel	du solde migratoire	total
75 - 82	0,15	0,00	0,15
82 - 90	0,13	-0,06	0,07
90 - 99	0,28	0,11	0,39

Ces statistiques montrent que l'accroissement de la population est essentiellement dû à un mouvement naturel positif. L'évolution du solde migratoire est moins claire. Ces statistiques confirment essentiellement la constance de l'évolution démographique de Vieux-Lixheim.

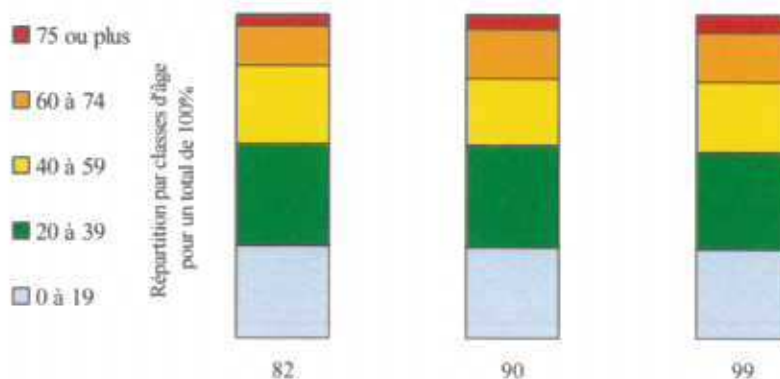
<sup>2</sup> Les tableaux statistiques, sauf indication contraire sont issus de l'INSEE

## Structure de la population

La répartition démographique de Vieux-Lixheim selon les âges montre que la population est jeune, plus de la moitié a en effet moins de 40 ans. A l'instar de tous les paramètres démographiques, les différentes classes sont très stables depuis trente ans.

Année	0 à 19	20 à 39	40 à 59	60 à 74	75 ou plus
82	28,6%	31,6%	24,0%	12,2%	3,6%
90	27,9%	31,5%	20,8%	15,2%	4,6%
99	27,5%	30,4%	21,6%	15,2%	5,4%

Evolution des classe d'âge



## Structure des ménages

Le nombre de ménages, entre 1982 et 1999 est passé de 55 à 72, dépassant l'évolution de la population. Vieux-Lixheim confirme la tendance actuelle à la diminution du nombre de personnes dans un ménage, la part des ménages de 1 et 2 personnes (bien souvent des personnes âgées) progresse nettement lors du dernier recensement. Les ménages de 3 subissent une légère décroissance tandis que ceux de 4 et 5 sont stables. Enfin ceux de plus de 6 personnes ont chuté en vingt ans devenant aujourd'hui quasi négligeables.

Année	ménage de ... personnes						total
	1	2	3	4	5	6 ou plus	
82	5 9,1%	12 21,8%	17 30,9%	4 7,3%	6 10,9%	11 20,0%	55 100,0%
90	11 17,2%	11 17,2%	16 25,0%	18 28,1%	5 7,8%	3 4,7%	64 100,0%
99	15 20,8%	17 23,6%	15 20,8%	16 22,2%	8 11,1%	1 1,4%	72 100,0%

## Population active

La proportion des actifs dans la population municipale avait chuté entre 1982 et 1990, elle se stabilise aujourd'hui autour de 43%.

Année	population		taux de pop active
	communale	active	
82	196	96	49,0%
90	197	81	41,1%
99	204	89	43,6%

Plus précisément, le nombre de gens travaillant dans la commune baisse : 11 emplois, soit 13%, à Vieux-Lixheim selon l'Insee, ce qui est faible. L'accroissement du nombre d'actifs se fait donc hors de la commune. Le chômage est moins élevé que la moyenne nationale, on dénombre 5 chômeurs lors du dernier recensement. La part de salarié augmente inexorablement et atteint aujourd'hui 87%.

Année	population active					
	total	au chômage	ayant un emploi			
			total	qui travaille dans la commune	salariée	non salariée
82	96	5	91	33	69	22
	49,0%	5,2%	94,8%	34,4%	75,8%	24,2%
90	81	9	72	24	56	16
	41,1%	11,1%	88,9%	29,6%	77,8%	22,2%
99	89	5	84	13	73	11
	43,6%	5,6%	94,4%	14,6%	86,9%	13,1%

## Les activités

La commune fait partie des bassins d'emplois de Phalsbourg et Sarrebourg.

L'emploi et les activités sont présents à Vieux-Lixheim, on y trouve :

- une menuiserie (5 emplois)
- deux entreprises de travaux d'intérieur

### les activités agricoles

La superficie totale du ban communal est de 637 ha ; les 60 % de cette superficie soit 387 ha, correspondent à la SAU<sup>3</sup> de Vieux-Lixheim.

Au recensement agricole 2000, l'activité agricole se caractérisait par :

- 5 exploitations dont 3 sont professionnelles.
- 232 ha de terres labourables pour 154 ha de terres toujours en herbe;
- un cheptel de 125 bovins avec une production dominante orientée viande et lait.

### Autres activités

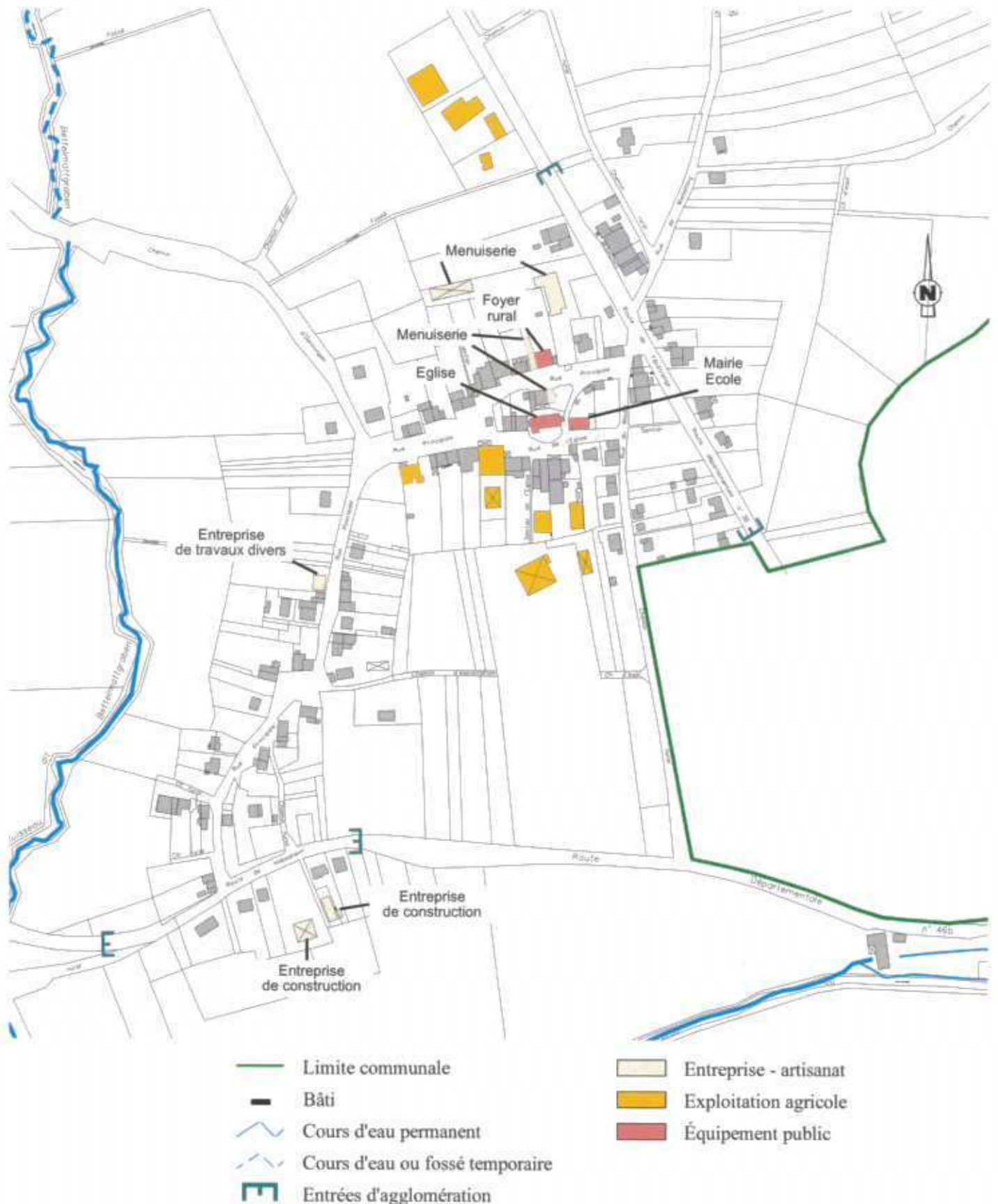
- un foyer rural (3ème age, pong-pong,...)

<sup>3</sup> superficie agricole utilisée



# Carte communale de Vieux Lixheim

## Activités et équipements



## Mode d'agglomération - Morphologie urbaine

Le village de Vieux-Lixheim présente l'aspect d'un «village rue» qui s'est originellement développé autour de l'église suivant un maillage de ruelles interconnectées, ne possédant pas de hiérarchie visible entre-elles. La Rue Principale comporte plusieurs virages, chicanes et rétrécissements qui lui contestent un statut d'artère dominante et organisatrice du maillage. Dans cette rue, la combinaison des contraintes liées à la pente et à l'incurvation des axes originels n'a pas permis l'implantation du bâti suivant des lignes fluides ininterrompues. Certaines maisons occupent ainsi les coins de rue sans mitoyenneté et avec leur propre orientation. La partie la plus achevée de la rue Principale se situe au droit de l'église. La partie basse en revanche présente plusieurs maisons dont l'orientation n'est pas parallèle à la rue. De nombreuses dents creuses situées dans la plupart des rues rompent l'homogénéité du village. La lecture de son organisation en est d'autant plus difficile.



*Rue Principale au droit de l'église, bâti parallèle à la rue*



*Rue Principale – partie basse*

Les extensions récentes se sont réalisées de manière improvisée dans la rue de Wiedelfing et dans les routes de Hilbesheim et de Fénétrange. Ces deux dernières ont la particularité d'être les axes principaux de circulation routière.



*La rue de Wiedelfing dans le secteur Est de Vieux-Lixheim*

## Typologie et volumétrie du bâti - Identité urbaine

### Le bâti traditionnel

Le bâti dense du centre du village est composé en majorité de maisons implantées parallèlement à la rue comme c'est traditionnellement le cas en Lorraine. Le bâti est situé en retrait en formant les usoirs. Les maisons sont mitoyennes, jointes par des pignons.

Ces «maisons en largeur», sont composées de trois travées: l'habitation, l'étable et la grange. L'habitation qui donne sur la rue est séparée de l'étable par un couloir. La troisième travée est occupée par la grange, accessible directement de la cour à l'intérieur de la parcelle. Ainsi une seule construction a abrité la maison et les dépendances.



### Le bâti récent

A l'inverse du noyau villageois, les constructions qui sont apparues aux abords du village ancien forment un habitat discontinu, avec une architecture de type « pavillon ». Ces extensions se font généralement en rupture avec le village ancien, de par leur mode d'implantation (rapport à la parcelle, terrassement...) et leurs formes architecturales.

A Vieux-Lixheim, on dénombre plusieurs implantations récentes venues combler des vides dans le tissu urbain traditionnel. C'est également le long de la Rue de Wiedelfing, et des routes de Hilbesheim et Fénétrange que ces extensions ont pris place, dans des espaces facilement urbanisables qui n'avaient pas été exploités par le passé. Ces nouvelles maisons se sont implantées librement sur des parcelles de taille



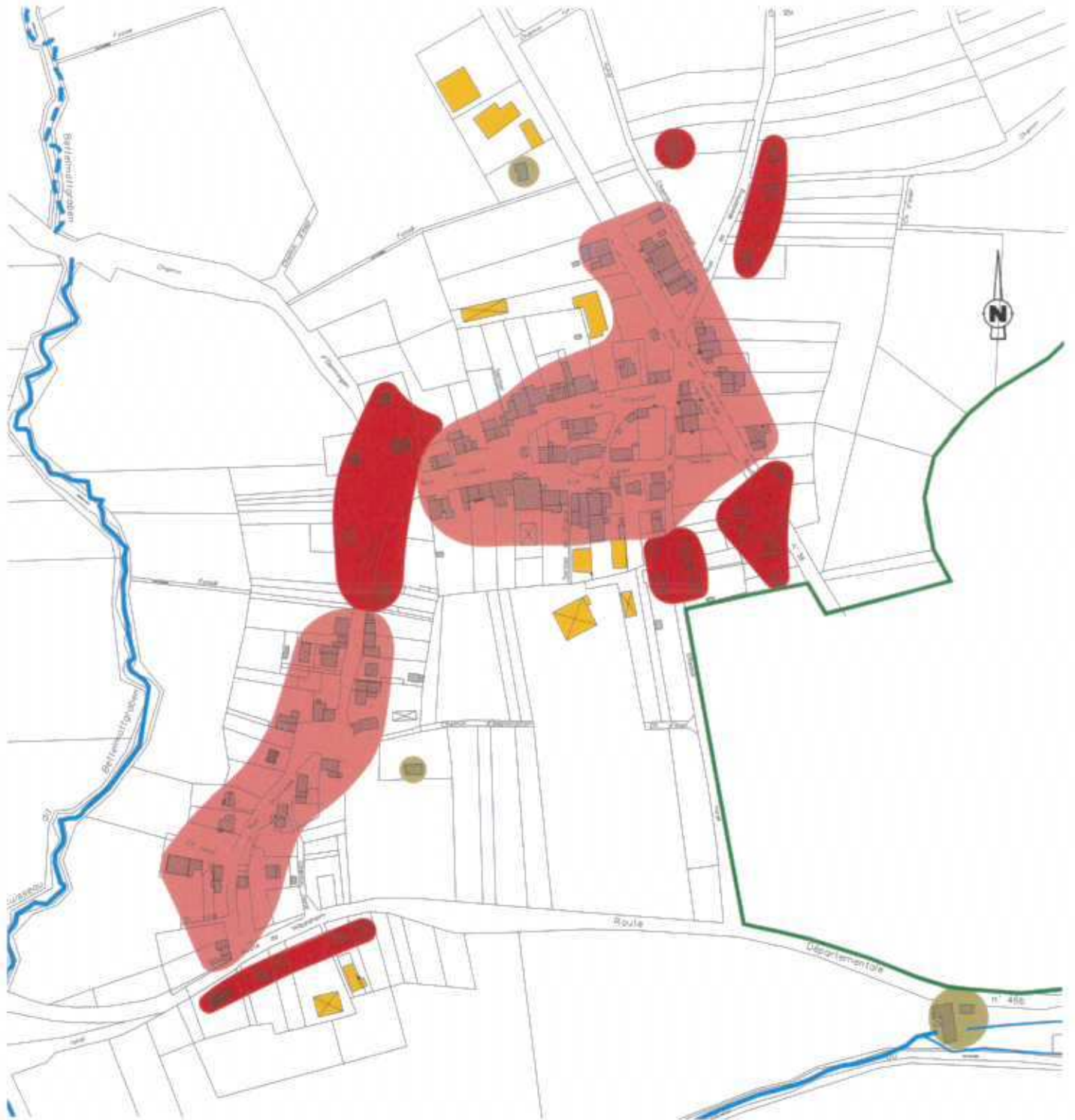
moyenne. Elles présentent une urbanisation discontinue, sans véritable cohérence architecturale.

Ce bâti récent traduit les nouvelles tendances de la deuxième partie du vingtième siècle en matière d'habitat :

- la réappropriation de l'avant de la maison comme espace privé,
- le peu d'engouement pour les maisons mitoyennes,
- l'envie d'un habitat plus réduit et fonctionnel...

# Carte communale de Vieux Lixheim

## Morphologie urbaine



- Limite communale
- Bâti
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau ou fossé temporaire

- Centre villageois
- Extensions récentes
- équipements ou activités
- habitat isolé

## Les logements

La commune comprend 78 logements en 1999. Les logements d'avant 1949, représentent 49 % de l'ensemble des logements lors du dernier recensement de la population de 1999 ; c'est dire la prégnance et l'inertie des anciens modèles, qui ne sont plus toujours adaptés aux conditions actuelles d'existence. Leur nombre dans le parc des logements est d'ailleurs stable. **Le dernier recensement révèle un rythme de construction moyen de 1 habitation par an. Ce rythme aurait toutefois progressé ces dernières années pour atteindre deux construction par an.**

Année	époque d'achèvement				
	avant 49	49-74	75-81	82-89	90 ou après
90	38 55,1%	10 14,5%	11 15,9%	10 14,5%	
99	38 48,7%	10 12,8%	11 14,1%	10 12,8%	9 11,5%

Lors de la période intercensitaire de 1990 – 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 64 à 72, le rythme des constructions étant supérieur à celui des démolitions. Il n'y a plus de résidence secondaire à Vieux-Lixheim et on dénombre actuellement 6 logements vacants.

Année	ensemble des logements			
	total	résidence		logement vacant
		ppale	secondaire	
90	69	64 92,8%	2 2,9%	3 4,3%
99	78	72 92,3%	0 0,0%	6 7,7%

On compte également 15 logement locatifs.

## Les services

### le réseau d'adduction d'eau

L'alimentation en eau est assurée le Syndicat des Eaux de Wintersbourg dont le Siège est à Réding. Le territoire communal ne comporte aucun captage.

Il n'y a pas de problème concernant la distribution de l'eau. La défense incendie est également assurée par ce réseau. Les poteaux d'incendie délivrent le débit réglementaire dans tout le village.

### le réseau assainissement

Tout le réseau d'assainissement de l'agglomération est unitaire et sa gestion est communale.

Une étude de schéma directeur d'assainissement est en cours à l'échelle des bassins de l'Isch et du Brueschbach.

## Les équipements

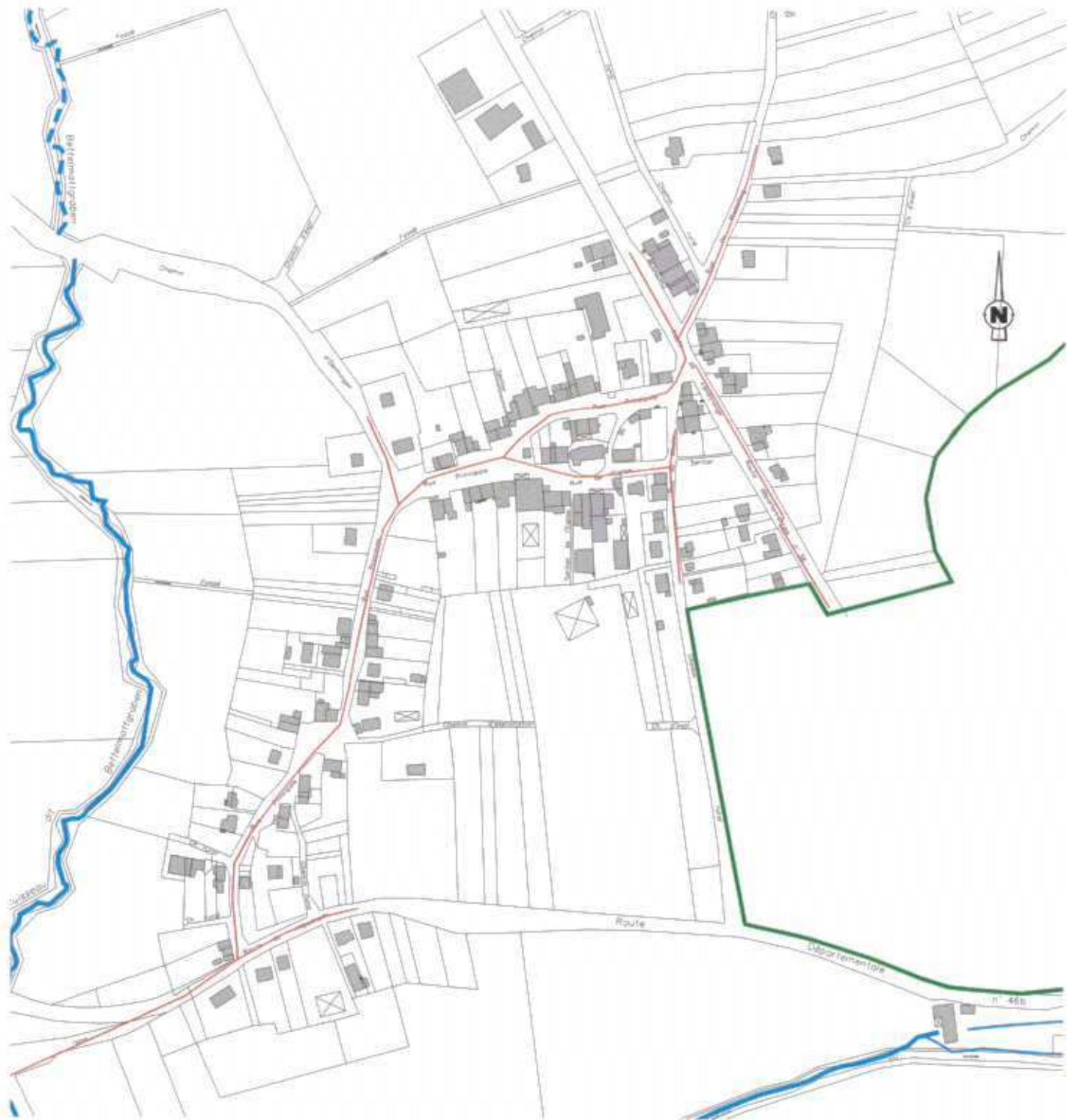
On trouve à Vieux-Lixheim :

- Une mairie
- Une église
- Une école
- Un foyer rural



# Carte communale de Vieux Lixheim

## Réseau d'assainissement



-  Limite communale
-  Bâti
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau ou fossé temporaire
-  Réseau d'assainissement

## les déchets

Ce service est assuré par la Communauté des Communes du Pays de Fénétrange. Les ordures ménagères sont ramassées une fois par semaine tandis que la collecte du tri sélectif a lieu tous les 15 jours.

## Contraintes communales et supra communales

### ◆ contraintes du porter à connaissance

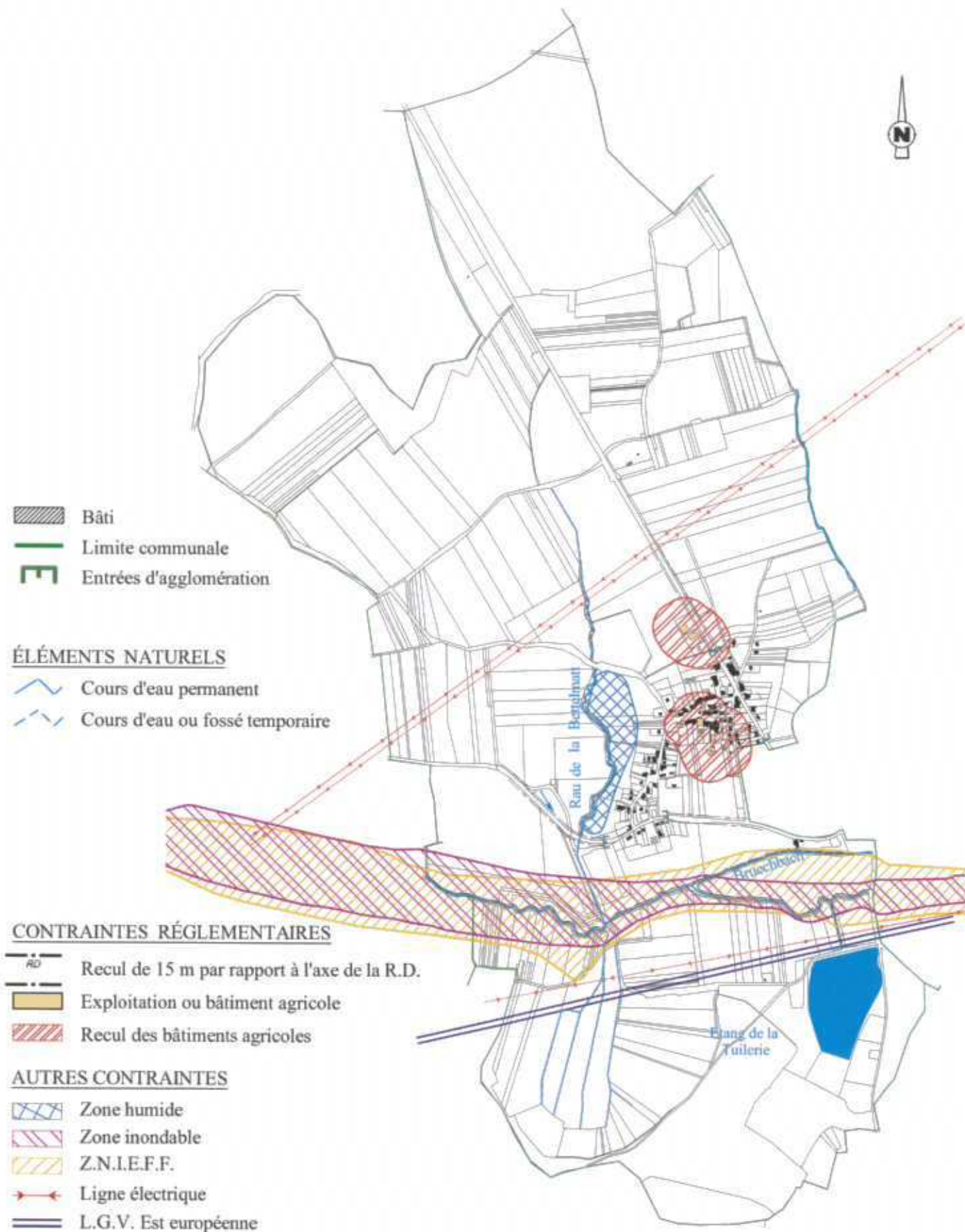
- le recul réglementaire par rapport aux bâtiments agricoles (3 installations classées) ;
- des lignes électriques moyenne tension ;
- une ligne électrique haute-tension 63 KV ;
- des servitudes aéronautiques liées à la base de Phalsbourg-Bourcsheid ;
- Le tracé de la LGV Est européenne ;
- une ZNIEFF de type 1 « Les Prairies de Brouviller » ;
- le Brueschbach fait l'objet d'une zone inondable délimitée en 1995 (sources DDAF) et basée sur la crue de 1981 ;
- l'interdiction de construire à moins de 30 m de la lisière de la forêt ;
- les forêts communales soumises au régime forestier.

### ◆ contraintes locales

- une zone humide le long du cours d'eau Bettelmatt

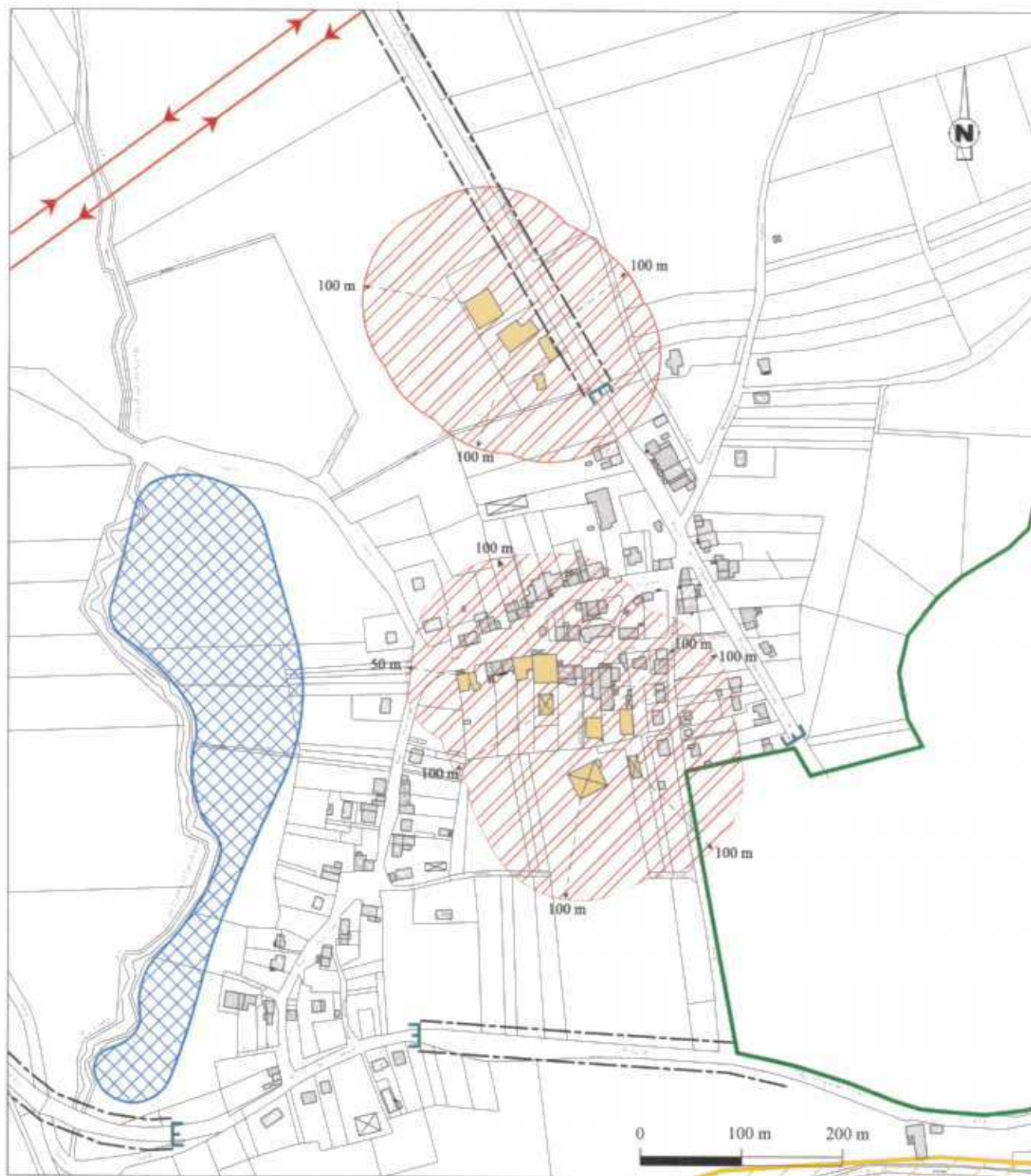
# Carte communale de Vieux Lixheim

## Contraintes et servitudes



# Carte communale de Vieux Lixheim

## Contraintes immédiates



- |   |  |   |                               |
|---|--|---|-------------------------------|
|  | Limite communale                             |  | Recul des bâtiments agricoles |
|  | Bâti   |  | Zone humide                   |
|  | Entrées d'agglomération                      |  | Ligne électrique              |
|  | Recul de 15 m par rapport à l'axe de la R.D. |   |                               |

# Les enjeux

## Objectifs de la carte communale

Les objectifs de la carte communale sont tirés de l'article, L 121-1 du code de l'Urbanisme. La carte communale permet d'assurer :

« 1° L'équilibre entre le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, d'une part, et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable ;

2° La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain et dans l'habitat rural, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, notamment commerciales, d'activités sportives ou culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics, en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux ;

3° Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des besoins de déplacement et de la circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains, la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti, la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature. »

## Enjeux

### ♦ maintenir une population diversifiée

Vieux-Lixheim est un village rural et agricole dont la population est en légère progression depuis trente ans. Le village souhaite maintenir une population diversifiée et éviter ainsi un vieillissement de la population.

### ♦ répondre aux demandes de logements et d'activités sur 10 - 15 ans

Les demandes de constructions sont de l'ordre de 2 à 3 logements tous les ans, pour de l'habitat individuel. Cela équivaut à une trentaine de logements dans l'intervalle considéré, toutes choses égales par ailleurs. Ces demandes s'orientent aussi vers des terrains de 8 à 12 ares.

Les possibilités de réhabilitation des maisons faiblement occupées ou abandonnées et la reconquête de leurs vides existent à Vieux-Lixheim.

#### ♦ préserver l'identité de Vieux-Lixheim,

Les vides urbains ou « dents creuses » assez nombreuses à Vieux-Lixheim participent à l'ambiance villageoise, mais sont souvent difficilement mobilisables en vue de la construction, compte tenu de l'inertie du patrimoine privé. Ainsi, favoriser une logique de regroupement qui soit proche de l'ancien village, doit être un objectif communal. Ce projet devra être capable de générer du tissu urbain en prenant en compte la question du parcellaire et les capacités urbaines d'infrastructures nouvelles ou renouvelées, articulées sur le réseau simple des rues, imposé par le relief.

## Projets

A travers le projet de Carte Communale, la commune a surtout souhaité clarifier la situation par rapport aux possibilités d'urbanisation vis à vis des différentes contraintes rencontrées. Les zones constructibles au sens du Règlement National d'Urbanisme ont été intégrées.

Une zone privilégiée d'extension a été définie : la réserve foncière communale au Nord du village, issue du remembrement, au bout de la rue de Wiedelfing pour y réaliser un aménagement global type lotissement. D'une emprise de 4 hectares, cette parcelle pourra être aménagée par la commune au rythme qu'elle souhaite. Il est bien entendu souhaitable que ce opération soit réalisée par phase pour ne pas créer de trop forte croissance dans la demande d'équipement collectif, en particulier l'école.

Cet aménagement s'inscrit en prolongement des urbanisations récentes réalisées à Vieux-Lixheim, dans la rue de Wiedelfing. Il se présente pas d'impact du point de vue paysager et environnemental.

La mise ne place des réseaux ne présente aucune contrainte. L'assainissement en particulier sera raccordable gravitairement au réseau communal.

## La PVR

La commune a instauré sur son territoire la Participation pour Voirie et Réseaux.

# Annexe

Porter à Connaissance

# VIEUX LIXHEIM

Tableau des Servitudes d'utilité Publique affectant l'occupation du sol

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
A1	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.	Article L.151.1 à L.151.6, L.342.2, R.151.3 à R.151.5 du code forestier.	Forêts Communales de VIEUX LIXHEIM et de LIXHEIM	Office National des Forêts (O.N.F.) Agence de Metz 3, Boulevard Paixhans 57000 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi de finances du 13 Juillet 1925. Art. 35 de la loi n° 46-628 du 8 Avril 1946 modifiée, Décret n° 67-886 du 6 Octobre 1967, Décret n° 70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 Juin 1970.	Réseau 20 KV.	E.D.F.- G.D.F.- Services Metz-Lorraine, allée Philippe Lebon, 57954 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi de finances du 13 Juillet 1925. Art. 35 de la loi n° 46-628 du 8 Avril 1946 modifiée, Décret n° 67-886 du 6 Octobre 1967, Décret n° 70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 Juin 1970.	Lignes 63 KV DRULINGEN-SARREBOURG 1, GOETZENBRUCK-SARREBOURG 1, Tronçon SARREBOURG piquage DRULINGEN, SARREBOURG-SERVERNE 1	E.D.F.- Réseau de Transport d'Electricité Est, G.E.T.-LORRAINE, 12, rue des Feivres, B.P. 35120, 57073 METZ CEDEX 3
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.	Article L. 45-1 à L. 48 et L. 53 du Code des PTT (loi n° 96-659 du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D 408 et D 411 du Code des Postes et Télécommunications.	-	France TELECOM - U.R.R. LORRAINE NORD Pôle de Sarreguemines 14, rue A. Rausch - BP 71157 57215 SARREGUEMINES CEDEX
T4	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, Servitudes de balisage.	Articles L. 281, R. 241,1 à R. 241.3 et D. 243.1 à D. 243.8 du Code de l'aviation civile.	Aérodrome de PHALSBOURG BOURSCHEID.	Direction Départementale de l'Equipeement, Subdivision des Bases Aériennes, 57685 AUGNY



CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
T5	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, Servitudes de dégagement.	Articles L. 281, R. 241.1 à R. 243.3 et D. 242.1 à D. 242.14 du Code de l'aviation civile. Arrêté interministériel du 31.12.1984. Article R. 242.1 du Code de l'aviation civile.	Arrêté interministériel du 5.1.1993 paru au J.O. le 16. 1.1993 - Aéroport de PHALSBOURG - BOURSCHIED.	Direction Départementale de l'Equipement, Subdivision des Bases Aériennes, 57685 AUGNY